

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00453
Numéro SIREN : 794 537 852
Nom ou dénomination : 2L INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2021 sous le numéro de dépôt 2691



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal
Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL
Téléphone : 0354591850
www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

OB/2013 B 00453

**ACD
ZAC DE LA ROCHE
7 RUE ROLAND THIERY
88000 ÉPINAL**

Nos références : OB/2013 B 00453

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société à responsabilité limitée 2L INVEST

881 RUE DIVISION LECLERC
88800 VITTEL

SIREN : 794 537 852

N° de gestion : 2013 B 00453

Le greffier soussigné constate le 17/06/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/2691, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 16/06/2021
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 17/06/2021

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE





ACD AVOCATS
Société d'Avocats
7, Rue Roland Thiéry
ZAC de la Roche
88000 EPINAL

Tel : 03.29.81.89.89 – Fax : 03.29.81.89.88

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Le Soussigné, Me Philippe SESTER, Avocat de la Société ACD AVOCATS, 7 Rue Roland Thiéry – ZAC de la Roche – 88000 EPINAL

Agissant d'ordre et pour compte de :

Monsieur Laurent LEMOND

Pris en sa qualité de gérant de la société « 2L INVEST »
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 110.000 euros
Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Aux termes des dispositions statutaires, l'exercice social de la société "2L INVEST" a débuté le **1^{er} janvier 2020** pour se terminer le **31 décembre 2020** et conformément à l'article L 223-31 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** et les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2020** doivent être approuvés au plus tard le **30 juin 2021** par son associé unique.

Compte tenu de l'impossibilité de coordonner les agendas de l'associé unique avec les co-commissaires aux comptes de la société 2L INVEST, il ne sera matériellement pas possible de respecter cette date.

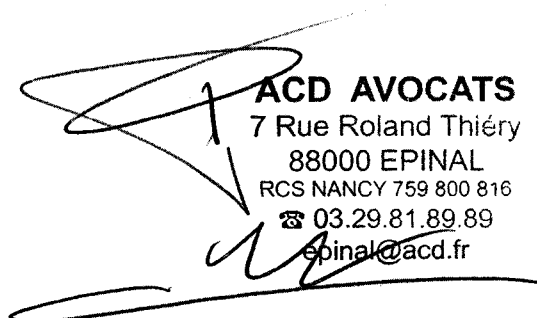
En conséquence, le soussigné à l'honneur de vous demander :

De bien vouloir accorder à la société **2L INVEST**, par voie d'ordonnance, une prolongation de **TROIS MOIS**, soit jusqu'au **30 septembre 2021**, pour préparer l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de l'article L 223-31 du Code de commerce.

Fait à EPINAL (88000)

Le 9 juin 2021

Philippe SESTER – Avocat au barreau d'EPINAL


ACD AVOCATS
7 Rue Roland Thiéry
88000 EPINAL
RCS NANCY 759 800 816
☎ 03.29.81.89.89
epinal@acd.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

ORDONNANCE

Nous, *Jacques LEROY*
Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL,
Assisté du Greffier, *PA DUPIRE*

Vu la requête présentée par Me Philippe SESTER de la Société ACD AVOCATS, avocat de :

Monsieur Laurent LEMOND

Pris en sa qualité de gérant de la société « 2L INVEST »
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 110.000 euros
Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

Vu l'article L 223-26 du Code de Commerce,

Autorisons la société « **2L INVEST** » à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS MOIS, soit jusqu'au **30 septembre 2021**, pour l'approbation de ses comptes annuels et de ses comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020** dans les conditions prévues par la loi.

Fait à EPINAL (88000)

Le *16/12/20*

Le Président du Tribunal de Commerce

Pierre-Alexandre DUPIRE
Pierre-Alexandre DUPIRE